

# 1. NORMES ET CODES DE CONSTRUCTION APPLICABLES

Tous nos appareils sont conçus et fabriqués pour satisfaire aux exigences des normes internationales en vigueur.

Normes pour les éléments primaires de mesure de débit par organes déprimogènes	
ISO 5167	ISO 5167-1, principes généraux et exigences générales ISO 5167-2, diaphragmes (ou plaques à orifice) ISO 5167-3, tuyères et venturi-tuyères ISO 5167-4, tubes de venturi ISO 5167-5, cônes de mesure ISO 5167-6, débitmètres à coin
ISO/TR 15377	Spécification des diaphragmes, des tuyères et des tubes de venturi non couverts par l'ISO 5167
ASME MFC-3M	Mesure de fluides dans des canalisations au moyen de plaques à orifice, tuyères et tubes de venturi
ASME MFC-12M	Mesure de fluides dans des canalisations au moyen de tubes de pitot moyennés
ASME MFC-14M	Mesure de fluides dans des canalisations au moyen d'orifices intégrés
ISO 9300	Mesure de débit de gaz au moyen de venturi-tuyères en régime critique (tuyère sonique)
ISO/TR 11583	Mesure de débit de gaz humide au moyen d'organes déprimogènes
ASME PTC 19.5	Performance test code pour mesure de débit
ASME PTC 6	Performance test code pour turbine vapeur (tuyère PTC 6)

En fonction des exigences du client, différents codes de construction peuvent être applicables pour concevoir, fabriquer, contrôler et tester nos pièces.

Codes de construction	
CODETI div.1	Tuyauteries industrielles
CODETI div.2	Canalisations de transport
CODETI div.3	Conduites forcées
CODAP	Appareils à pression non soumis à l'action de la flamme
ASME B31.1	Canalisations dans un environnement industriel lié au domaine de l'énergie (power piping)
ASME B31.3	Canalisations pour tous types de process industriels (process piping)
ASME BPVC	Chaudières, appareils sous pression et équipements pour centrales nucléaires (Boiler & Pressure Vessel Code)
EN 13480	Tuyauteries industrielles métalliques, équipements sous pression
EN 13445	Récipients sous pression non soumis à la flamme
RCC-M	Matériels mécaniques des îlots nucléaires des réacteurs à eau pressurisée
RCC-MRx	Matériels mécaniques des structures à hautes températures et des réacteurs expérimentaux et à fusion



Concernant les équipements sous pression, nos appareils installés en Europe doivent **être en conformité avec la directive européenne DESP 2014/68/UE** relative à la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression. Les certificats correspondants sont livrés avec la documentation technique.

Des arrêtés viennent compléter ou remplacer cette directive dans la cas d'applications particulières :

- Arrêté ESPN du 30 décembre 2015 relatif aux équipements sous pression nucléaires,
- Arrêté « multifluide » du 15 décembre 2016 relatif à la sécurité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures ou produits chimiques,
- Arrêté 15 mars 2000 relatif aux opérations de contrôle des équipements sous pression.